

LE PONGISTE BULLYGEOIS - TENNIS DE TABLE DE BULLY LES MINES

SAISON 2018 / 2019 (du 1/7/2018 au 30/6/2019)

FICHE D'INFORMATION

(Document à conserver par l'adhérent)

Vous avez la possibilité de :

- ✓ Pratiquer le tennis de table en loisir uniquement
- ✓ Pouvoir participer à des compétitions
 - Championnat par équipe **FFT** **Messieurs**
 - Championnat par équipe **FFT** **Dames**
 - Championnat par équipe **FFT** **Jeunes**
- ✓ Pouvoir participer aux entraînements libres, car vous êtes déjà licencié dans un autre club (sous réserve d'acceptation par le bureau - tarif loisir)
- ✓ Participer au Critérium Fédéral

Veuillez indiquer vos choix sur le bordereau de demande de licence lors de votre inscription.

Barème des cotisations :

	Catégories d'âges	Compétitions (1)	Loisir (1)	Critérium Fédéral
Adulte	Né avant 2001	96 €	73 €	35€
Junior	Né en 2001 à 2003	91 €	68 €	20€
Cadet	Né en 2004 et 2005			17,50€
Minime	Né en 2006 et 2007			9,50€
Benjamin	Né en 2008 et 2009			4,10€
Poussin	Né après 2009			4,10€

(1) : Une remise de 25% sur le montant de la licence est accordée pour les familles de 3 personnes et plus

Vous souhaitez bénéficier de facilité de paiement pour régler votre cotisation :

- ✓ Paiement décalé
- ✓ Paiement en plusieurs fois
- ✓ Indiquez-le sur le bordereau de demande de licence lors de votre inscription

Pour vous inscrire :

- ✓ Fournir, un certificat médical postérieur au 30/06/2018, et avec mention « en compétition » pour ceux qui participeront aux compétitions (<https://liguehdfdt.fr/wp-content/uploads/2018/05/LIC-certificat-medical.pdf>), ou, et seulement pour les licenciés Bullygeois de la saison 2017/2018, l'attestation au questionnaire de santé (voir informations à l'adresse suivante : <https://liguehdfdt.fr/wp-content/uploads/2018/05/LIC-autoquestionnaire.pdf>)
- ✓ Pour les nouveaux licenciés à la FFTT uniquement, joindre une photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille
- ✓ Régler le montant de la cotisation suivant le barème ci-dessus, paiement de préférence par chèque, les bons CAF sont acceptés
- ✓ Le bordereau de demande de licence sera à compléter et signer lors de la remise de votre dossier à un membre du bureau, durant les créneaux horaires d'entraînement.

Important :

Les dossiers doivent être rendus complets, **tout dossier incomplet ne sera pas accepté**

Pour les compétiteurs, **les dossiers doivent être rendus au plus tard le 14/09/2018.**

Les dates :

Ouverture de la salle durant les vacances d'été :

- Du 2 au 21 juillet : les mardis et jeudis de 16h à 22h
- Fermeture du complexe du 23 juillet au 15 aout inclus
- Du 16 au 31 aout : du lundi au vendredi de 16h à 22h

Reprise des entraînements dirigés à partir du lundi 3 septembre 2018, et jusqu'au mercredi 19 juin 2019 (sauf vacances scolaires)

Réunion d'information de la composition des équipes : le vendredi 14 septembre 2018

Tournoi interne le dimanche 16 septembre 2018

AG du Pongiste Bullygeois : le vendredi 28 septembre 2018

Reprise du championnat les 29 et 30 septembre 2018

Dates du Critérium Fédéral :

- ✓ Tour 1 : les 13 et 14/10/2018
- ✓ Tour 2 : les 8 et 9/12/2018
- ✓ Tour 3 : les 26 et 27/01/2019
- ✓ Tour 4 : les 16 et 17/03/2019